



Ein Profitcenter der Eidg. Alkoholverwaltung | Un centre de profit  
de la Régie fédérale des alcools | Un centro di profitto della Regia  
federale degli alcool | A profit centre of the Swiss Alcohol Board

PRISE DE POSITION

## **Biocarburants: un écobilan qui évolue rapidement**

**La récente étude du laboratoire EMPA sur l'écobilan des biocarburants a été interprétée de façon un peu hâtive par certains médias. Contrairement à ce qui ressort de la lecture de divers articles, les biocarburants présentent des écobilans différents en fonction des matières premières et des méthodes de culture. A l'avenir, la solution viendra des biocarburants de la deuxième génération, produits à base de plantes cultivées aujourd'hui de manière expérimentale mais dont le potentiel est énorme.**

Le bioéthanol disponible en Suisse à l'heure actuelle est produit exclusivement à partir de déchets végétaux indigènes par l'entreprise Borregaard à Riedholz (SO). Alcosuisse le fournit ensuite à plusieurs distributeurs après l'avoir mélangé à de l'essence sans plomb traditionnelle pour obtenir deux types de carburant: l'essence<sub>5</sub> (5% de bioéthanol et 95% d'essence), qui convient à tous les véhicules, et l'E85 (85% de bioéthanol et 15% d'essence), prévu pour les véhicules dits "flexi" ou FFV. La consommation de ces deux formes d'essence verte permet de réduire les émissions de CO<sub>2</sub> respectivement de 3,5% et de 75%. Actuellement, en Suisse, plus de 100 stations-service proposent de l'essence<sub>5</sub> et une trentaine vendront de l'E85 d'ici la fin de l'année. En outre, plusieurs entreprises et administrations publiques ont adopté le biocarburant pour leur parc de véhicules.

### **Lier la détaxe aux conditions de production**

Si la demande continue d'augmenter au même rythme, il serait bientôt nécessaire de se fournir en partie à l'étranger. Pour Alcosuisse, le bioéthanol importé ne doit bénéficier de la détaxe que s'il est produit dans des conditions écologiquement et socialement acceptables. Il s'agit d'éviter que des surfaces importantes soient soustraites à l'agriculture vivrière et qu'elles soient cultivées avec des méthodes polluantes.

Le bioéthanol devra respecter la spécification technique émise par le comité européen de normalisation. A ce stade, la qualité mise sur le marché par Alcosuisse remplit déjà ces exigences.

### **Une nouvelle génération au potentiel énorme**

La solution viendra des biocarburants de deuxième génération, produits à base de matière lignocellulosique: tiges, feuilles, etc. Des plantes à la fois sobres et très résistantes, comme le roseau de chine ou le jatropha, ont un potentiel énorme. Parfaitement adaptées aux sols pauvres et se passant d'engrais, elles ne concurrencent pas les cultures vivrières. Leur mise en valeur est encore expérimentale mais les perspectives sont d'ores et déjà très prometteuses.

Berne, le 24 mai 2007

Informations complémentaires: Alcosuisse, M. Pierre Schaller, tél. 031 309 17 07  
Consultez également notre site internet [www.etha-plus.ch](http://www.etha-plus.ch)